



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service IDDEE

Affaire suivie par :

Claire RIGAUD

Tél : 03 20 40 43 82

pac.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

M. le Directeur

Direction Départementale des
Territoires de l'Oise
SAUE/POT

40, rue Jean Racine

BP 20317

60021 Beauvais Cedex

A l'attention de Estelle Hallaert

Lille, le **01 AOUT 2017**

Objet : Contribution au PAC du Plan Local d'Urbanisme pour la commune de Frétoy-le-Château

Réf : PAC-2017-019

Vos réf : Délibération du 29 mars 2017

P.J. :

En réponse à votre demande citée en référence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les éléments constitutifs du porter à connaissance du territoire concerné.

Conformément à l'article R.121-14-1 du code de l'urbanisme, le territoire ne couvrant ni un site Natura 2000, ni une commune littorale, le PLU est susceptible d'être soumis à évaluation environnementale, après examen au « cas par cas ».

La collectivité saisira la DREAL après le débat relatif au projet d'aménagement et de développement durable, en fournissant les informations mentionnées au II de cet article réglementaire.

Un avis motivé du Préfet, indiquant la nécessité ou non de procéder à une évaluation environnementale, sera rendu sous 2 mois.

Au regard des enjeux portés sur le territoire, la DREAL (service ECLAT) ne considère pas devoir être associée à l'étude du document d'urbanisme.

Rappel du cadre juridique et des différentes protections et inventaires :

- Les inventaires ZNIEFF de type I et les Atlas de Zones Inondables ne sont pas des servitudes portées par un cadre législatif mais le caractère exhaustif des études scientifiques et du recensement in situ demande une grande vigilance. La présence d'une biodiversité remarquable et d'un risque naturel implique de fait la notion de prise en considération. A contrario, l'erreur manifeste d'appréciation pourrait être avérée,
- Outre la compatibilité aux prescriptions des documents ayant un cadre juridique de rang supérieur, le document d'urbanisme doit prendre en compte le Schéma Régional de Cohérence Ecologique ainsi que le Plan Climat Energie Territorial.

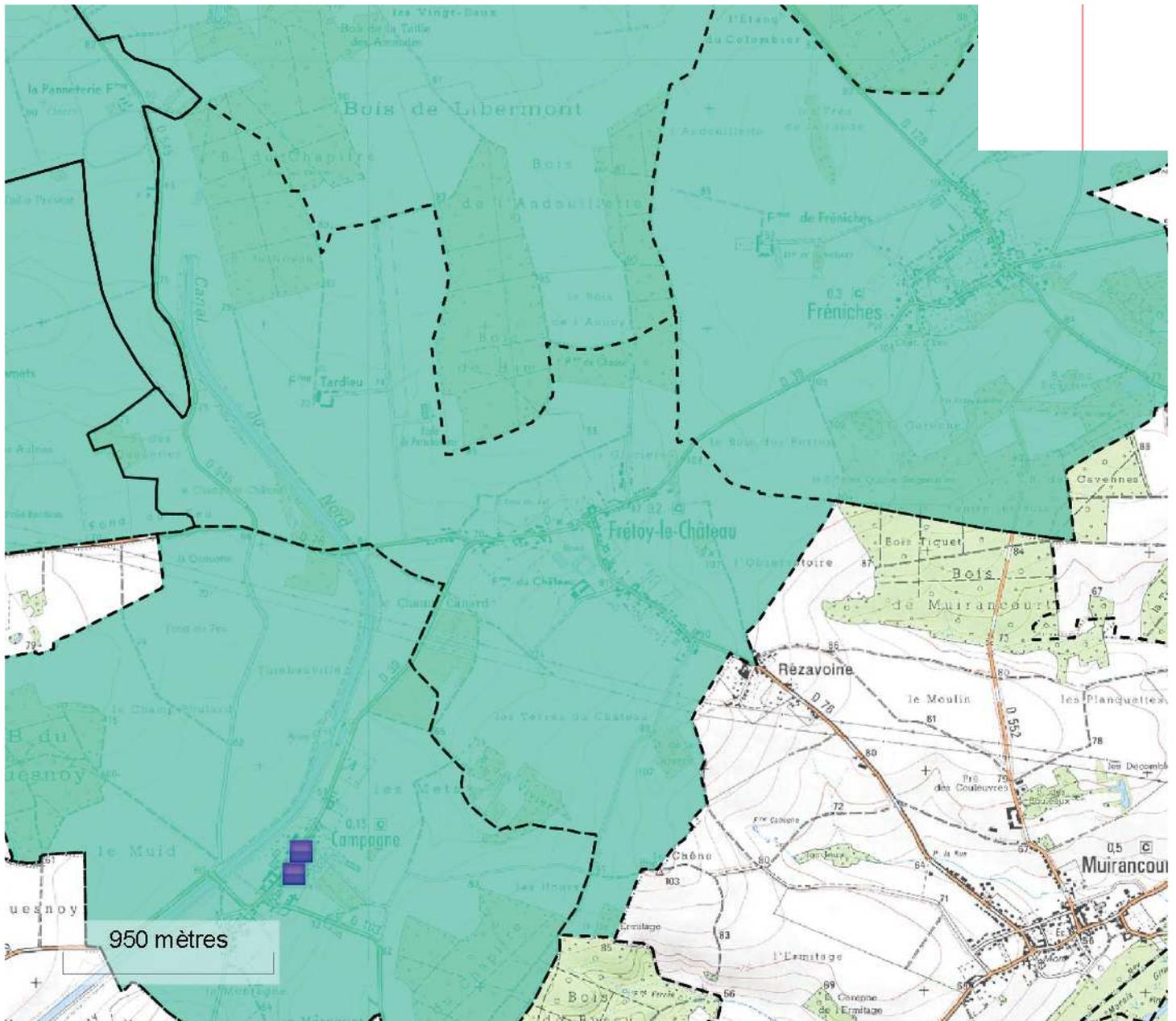
Vous trouverez ci-joint la synthèse des éléments constitutifs du PAC DREAL et les références documentaires associées. L'ensemble des données de la DREAL et des partenaires sont téléchargeables depuis l'onglet « Les données / porter à connaissance » de la page d'accueil internet :

www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement


Pi Paule FANGET
Chantal ADJRIOU
Chef du Service IDDEE



GIDC

Echelle :1

Légende :

- Commune
- Etablissements (n°5)
- SAGE

Avancement des SAGE

- Instruction
- Elaboration
- Mise en Oeuvre
- Première révision

ETABLISSEMENTS

- AS
- A
- E
- DC
- D
- NC
- AUCUN

Lignes aériennes RTE

- HORS TENSION
- <15 kV





PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE
ENVIRONNEMENT
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

ETABLISSEMENTS S3IC

Date :25/07/2017

Etablissements S3IC

Aucune données

Tours Aéroréfrigérées

Aucune données



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE
ENVIRONNEMENT
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

EOLIEN

Date :25/07/2017

SRE - Communes éligibles

Aucune données

Zone de Développement Eolien

Aucune données

Mâts Eolienne

Aucune données

Lignes Aériennes RTE

Commune	Mode	Tension Max
FRETOY-LE-CHATEAU	AERIEN	225 kV

Lignes Souterraines RTE

Aucune données

Postes RTE

Aucune données

Canalisations

Aucune données



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE
ENVIRONNEMENT
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

POLLUTION ET QUALITE DES MILIEUX

Date :25/07/2017

Sites BASOL

Aucune données

Sites BASIAS

Aucune données



Etat des PPRT

Aucune données

PPI impactant la ou les commune(s) concernée(s)

Aucune données

Aléas Miniers - Gaz

Aucune données

Aléas Miniers - Affaissement Tassement

Aucune données

Aléas Miniers - Echauffement

Aucune données

Aléas Miniers - Effondrement localisé

Aucune données

Aléas Miniers - Glissement

Aucune données



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

DREAL HAUTS-DE-FRANCE
DIRECTION RÉGIONALE
ENVIRONNEMENT
AMÉNAGEMENT LOGEMENT

RISQUES NATURELS

Date :25/07/2017

Atlas des Zones Inondables

Aucune données



Etat d'avancement des SAGE

Commune	Nom	Etat	Date d'Arrêté
FRETOY-LE-CHATEAU	Haute Somme	Elaboration	0001-01-01
FRETOY-LE-CHATEAU	Somme aval et Cours d'eau côtiers	Elaboration	0001-01-01

Captage d'eau 59 - servitudes

Aucune données

Captage d'eau 62 - servitudes

Aucune données

ZNIEFF de type I

Aucune données

ZNIEFF de type II

Aucune données

ZICO

Aucune données

ZPS (Natura 2000)

Aucune données

ZSC (Natura 2000)

Aucune données

Arrêté de Protection de Biotopes

Aucune données

Réserves Naturelles Nationales

Aucune données

Réserves Naturelles Régionales

Aucune données

Ramsar

Aucune données

Parcs Naturels Régionaux

Aucune données

Sites Classés

Aucune données

Sites Inscrits

Aucune données